

DEPARTEMENT
DES YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'AMENAGEMENT
DE LA PROPRIETE DE MONTE-CRISTO**

Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye

Siège : Mairie de Marly-Le-Roi
Correspondance : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

SEANCE DU
26 mai 2026

PUBLIE LE : 08 JUIN 2026

Délibération n°260526-10 : Convention dans le cadre de l'exploitation temporaire d'art contemporain de sculptures de Céline SENLIS

L'an deux mille vingt-six, le vingt-six mai à dix-huit heures trente, le Comité du Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement de la propriété de Monte Cristo, dûment convoqué par le Président le vingt mai, s'est réuni à l'Hôtel de Ville du Pecq, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Jean-Noël AMADEI**, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 26 MAI 2026

PRESENTS

LE PECQ Jean-Noël AMADEI, DELEGUE TITULAIRE
Julie SERIEYS, DELEGUEE TITULAIRE

LE PORT-MARLY Marie-Claude CARLIER, DELEGUEE TITULAIRE
Queenie GROS, DELEGUEE TITULAIRE

MARLY-LE-ROI Emmanuelle RAMPAZZO, DELEGUEE TITULAIRE
Stéphane PERCHANT, DELEGUE SUPPLEANT

ABSENTS EXCUSES

LE PORT-MARLY Michèle TROJANI, DELEGUEE SUPPLEANTE
Sylvie DIEM, DELEGUEE SUPPLEANTE

MARLY-LE-ROI Sandrine BOCCARD, DELEGUEE TITULAIRE
Jean-Baptiste GUITRY, DELEGUE SUPPLEANT

Pouvoirs : Néant

Communes non représentées : Néant

Assistaient à la séance

Monsieur Philippe LE BEULZE, Directeur Général mutualisé des services d'Unilys
Madame Frédérique LUROL, Directrice du Domaine de Monte Cristo

Nombre de communes	:	3
QUORUM	:	4
<u>Délégués présents</u>	:	6
<u>Pouvoirs</u>	:	/
<u>Délégués comptant pour le vote</u>	:	5 pour le compte administratif 2025 6 pour les autres délibérations

OBJET : CONVENTION DANS LE CADRE DE L'EXPOSITION TEMPORAIRE D'ART CONTEMPORAIN DE SCULPTURES DE CÉLINE SENLIS

RAPPORTEUR : Le Président

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 5211-10 ;

CONSIDÉRANT l'organisation de l'exposition de sculptures du 24 juin au 20 septembre 2026 ;

CONSIDÉRANT l'intérêt pour le château de Monte Cristo de solliciter le prêt d'œuvres pour enrichir l'exposition ;

LE COMITÉ,

Après avoir entendu les explications de son Président et en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

APPROUVE la convention de prêt d'œuvres en lien avec l'exposition d'art contemporain de sculptures.

AUTORISE le Président à signer la dite-convention avec Madame Céline SENLIS, ainsi que tout avenant et tout document, sans incidence financière, y afférant.

DIT que les dépenses sont prévues au budget de l'exercice considéré.

Fait à Marly Le Roi, le **04 JUIN 2026**

Transmis en préfecture et affiché le **08 JUIN 2026**

Pour Extrait Conforme



Emmanuelle RAMPAZZO
Secrétaire de séance

Jean-Noël AMADEI
Président du Syndicat Intercommunal